

LES ENJEUX DE L'INNOVATION :

QUELLES POLITIQUES ?

QUELLES GOUVERNANCES ?

22^e EDITION

30 NOV 2017 - ULB

Congrès
des
économistes

DOSSIER DE PRESSE

**Les enjeux de l'innovation.
Quelles politiques ? Quelles gouvernances ?**

Sous la présidence du Professeur Bruno van Pottelsberghe (ULB)

www.congresdeseconomistes.be

L'innovation et ses enjeux au cœur des travaux du 22^e Congrès des économistes

Lancé à Charleroi en 1974 et désormais organisé par l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Congrès des économistes réunit tous les deux ans des économistes, des juristes, des politologues, des sociologues et d'autres experts issus de tous les horizons autour d'un thème d'actualité. En présence d'acteurs et décideurs des secteurs public et privé, les participants échangent des idées et débattent de la problématique choisie.

Le 30 novembre prochain, sous la présidence du Professeur **Bruno van Pottelsberghe** (Solvay Brussels School - ULB), le 22^e Congrès s'attachera à préciser les ressorts d'une politique d'innovation efficace.

Dominique Guellec, Head of Science and Technology Policy à l'OCDE, inaugurera la journée avec une conférence sous le titre « *Science and innovation policies in the digital age* ».

Ensuite, quatre commissions spécifiques commenteront les résultats des travaux qui y ont été menés depuis plus d'un an, respectivement sur les thèmes suivants :

- **Commission 1 : Quelle politique digitale pour favoriser l'innovation ?**
Co-présidents : Paul Belleflamme (Aix-Marseille Université et UCL) et Patrick Waelbroeck (Télécom ParisTech)
- **Commission 2 : Innovation et politiques publiques**
Co-président(e)s : Reinhilde Veugelers (KUL) et Michele Cincera (ULB)
- **Commission 3 : Transfert de technologies, gouvernance et entrepreneuriat**
Co-présidents : Marcus Dejardin (UNamur/UCL) et Manuel Hensmans (ULB)
- **Commission 4 : Innovation sociale, entrepreneuriat social et économie sociale**
Co-présidentes : Sybille Mertens (ULiège) et Marthe Nyssens (UCL)

Ces quatre commissions se réuniront lors de deux sessions – l'une le matin (10h45-12h30) et l'autre l'après-midi (15h45-17h15) – avant la **table ronde de clôture** durant laquelle une synthèse de leurs travaux sera présentée. Un dialogue avec des représentants du monde de l'entreprise et du monde politique sera alors engagé.

Le programme en bref...

8.30	Accueil des participants
9.00 – 9.30	Allocutions d'ouverture
9.30 – 10.30	Conférence inaugurale présentée par Dominique Guellec, OCDE
10.30 – 10.45	Pause-café
10.45 – 12.30	Travaux en commissions : 1 ^{ère} séance
12.30 – 13.45	Lunch
13.45 – 15.30	Travaux en commissions : 2 ^e séance
15.45 – 17.15	Table ronde et synthèse des travaux en commissions
17.15	Cocktail de clôture

Les objectifs

Fidèle à sa longue tradition, le Congrès a pour but de rassembler des experts universitaires, des représentants du monde de l'entreprise et du monde politique, des partenaires sociaux, des médias et des citoyens autour d'un enjeu d'actualité. L'objectif est ensuite de pouvoir interpellier les décideurs politiques et d'offrir des grilles de lecture aux personnes intéressées et/ou concernées par la problématique traitée.

À cette fin, les Actes du Congrès sont publiés en amont de l'événement et distribués le jour du Congrès. Cet ouvrage de près de 600 pages rassemble les contributions de tous les intervenants.

Les travaux en commissions, le jour du Congrès, permettent alors d'approfondir les propos et de laisser place au débat.

Plus précisément, ce 22^e Congrès entend contribuer à (1) informer sur l'état des connaissances et des recherches sur le thème de l'innovation ; (2) débattre de la réalité actuelle et proposer des lignes d'action pour le futur ; (3) permettre aux acteurs, décideurs et chercheurs de confronter leurs points de vue et/ou leurs expériences de la thématique et (4) aborder un éventail de questions que pose l'innovation comme, par exemple :

- Quelles sont les politiques publiques (régionales, belges et européennes) mises en place pour favoriser l'innovation ?
- Comment encourager l'innovation et comment la financer ?
- Quels sont les défis que pose l'innovation, notamment à la législation (la neutralité du web, la propriété intellectuelle ou la politique de la concurrence) ?
- Quels sont les impacts réels de l'innovation, peuvent-ils être mesurables et/ou comparés ?
- Quelle est la place de la recherche académique dans les processus d'innovation ?
- Que signifie l'innovation pour le monde de l'entreprise et pour les PME en particulier ?
- Qu'entend-on par innovation sociale, quelles en sont les pratiques et l'évaluation ?

Informations pratiques

Le Congrès se tiendra le 30 novembre 2017, de 9h à 17h30, à l'ULB – Campus du Solbosch.

Adresses du jour :

Séances inaugurale et de clôture

Auditoire Dupréel (ULB)
Avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles

Séances en commissions

Solvay Brussels School of Economics & Management - Bâtiment R42 (ULB)
Avenue F.D. Roosevelt, 42
1050 Bruxelles

Inscription au Congrès :

Via le site internet www.congresdeseconomistes.be
ou par email à Gaëtane Brigano (brigano.gaetane@uo-fwb.be) – 071/532 906.

LES ENJEUX DE L'INNOVATION : QUELLES POLITIQUES ? QUELLES GOUVERNANCES ?

22^e EDITION

30 NOV 2017 - ULB

Congrès
des
économistes

Le président du Congrès

Bruno van Pottelsberghe est Professeur ordinaire à l'ULB, à la faculté Solvay Brussels School of Economics and Management. Il est titulaire de la Chaire Solvay SA d'Innovation depuis 1999. Son enseignement concerne l'innovation et la propriété intellectuelle. Il a été Doyen de la Solvay Brussels School d'avril 2011 à septembre 2017. Il est Président du Comité de valorisation de l'ULB depuis 2004 et est « *non-resident Research Fellow* » à Bruegel, un Think Tank basé à Bruxelles. Ses recherches se concentrent sur les systèmes de brevets, les techniques de valorisation de brevets et les politiques d'innovation. Il publie dans de nombreuses revues scientifiques telles que *Research Policy*, *Industrial and Corporate Change* et le *Journal of Public Economics*. Durant son mandat de Doyen de la SBS-EM, il a créé le Master en réseau QTEM (Quantitative Techniques for Economics and Management) et la faculté a instauré les stages crédités de 4 mois (Credited Internship Programme pour les Masters), a créé 5 nouveaux Advanced Masters, et signé plusieurs doubles diplômes internationaux. Bruno van Pottelsberghe a été consultant à l'OCDE (Paris, 1997-1999) et économiste en chef de l'Office Européen du Brevet (Munich, 2005-2007). Il a été chercheur/professeur visiteur au METI Research Institute (Tokyo, 1995), à la Columbia Business School (NYC, 1996), à la Stellenbosch University (Cape Town, 2003), et à l'Hitotsubashi University (Tokyo, 2003).



<http://www.ulb.ac.be/cours/solvay/vanpottelsberghe/>

Les moments clés

Le 22^e Congrès des économistes rassemblera cette année une soixantaine d'intervenants. Le financement participatif, les technologies numériques, les circuits courts, les pôles de compétitivité, le soutien à la R&D sont autant de points qui seront abordés dans le cadre de ce 22^e Congrès. La journée sera ponctuée par de nombreux moments importants.

La conférence inaugurale (de 9h30 à 10h30)

Pour lancer les travaux de la journée, le Congrès aura le plaisir d'accueillir **Dominique Guellec**, Chef de la Division de la Politique de la Science et de la Technologie au sein de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). L'économiste français, auteur de nombreux ouvrages consacrés à l'innovation et à la croissance, interviendra sur le thème « *Science and innovation policies in the digital age* ».

Les commissions (de 10h45 à 12h30 et de 13h45 à 15h30)

Quatre commissions ont adopté le thème de l'innovation et le discuteront en groupes de travail. En voici une brève présentation.

Commission 1 : Quelle politique digitale pour favoriser l'innovation ?

Présidence : Paul Belleflamme (Aix-Marseille Université et UCL) et Patrick Waelbroeck (Télécom ParisTech)

Le thème de cette commission englobe tous les aspects du processus d'innovation avec certaines spécificités. La disponibilité croissante de données, le faible coût de reproduction de ces données et les externalités de réseau ont conduit à une économie numérique où l'innovation est à la fois facilitée et source de nouveaux enjeux économiques. D'un point de vue réglementaire, il est important de pouvoir accéder à la matière première que représentent les données. À cet égard, la neutralité du net qui garantit une circulation sans discrimination des données est essentielle pour comprendre l'innovation sur Internet. De même, la question juridique de l'accès aux données parfois contrôlées par des entreprises dominant leur marché doit être posée. L'innovation dans l'économie numérique porte sur tous les éléments de la chaîne de valeur : au niveau du financement à travers le développement de plateformes de crowdfunding, au niveau des nouveaux business models du numérique basés sur les algorithmes de recommandations et de personnalisation, et enfin au niveau du consommateur qui joue un rôle de plus en plus actif dans la co-production de nouveaux produits et services. L'impact des innovations numériques sur l'économie est visible tous les jours, même si les gains pour certains se font au détriment d'autres. Les travaux de la commission 1 analysent les enjeux de la numérisation de l'économie et soulèvent de nouvelles interrogations tout en faisant des propositions de politique économique.

Intervenant(e)s : Armin Schwienbacher (Skema Business School), Fabrice Hervé (Université de Bourgogne), Axel Gautier (HEC-ULiège), Xavier Wauthy (Université Saint-Louis), Alain Strowel (UCL), Nicolas Petit (ULiège), Alexandre de Streel (UNamur) et Nicolas van Zeebroeck (ULB).

Commission 2 : Innovation et politiques publiques

Présidence : Reinhilde Veugelers (KU Leuven) et Michele Cincera (ULB)

L'Europe est confrontée à une double faiblesse, celle de son innovation et celle de sa croissance économique, comme l'ont montré des études récentes.¹ Depuis le passage au nouveau millénaire, de nombreux dispositifs en faveur de la recherche et de l'innovation ont été mis en place aux niveaux européens, nationaux et régionaux dans l'espoir de doper la croissance économique. Cependant, ces dispositifs n'ont pas réellement réussi à inverser les tendances. Dès lors, quelles politiques publiques d'innovation pourraient être mises en œuvre pour redynamiser, à l'avenir, la croissance économique ? Les mécanismes de financement disponibles stimulent-ils l'innovation ? Quel est l'impact des instruments financiers et quels sont les moyens publics mobilisés pour soutenir la recherche et l'innovation ?

Les travaux de la commission aboutissent à la conclusion que les différentes formes de soutien public aux activités de recherche et développement (R&D) (subsidies à la R&D, crédit-impôt recherche, financement de projets de recherche en collaboration, politiques de cluster, etc.) conduisent à de la croissance économique mais uniquement sous certaines conditions. Le soutien à la R&D pousse les entreprises à accroître leurs investissements en R&D, mais cela se traduit souvent, pour la société, par un coût plus important que les dépenses additionnelles en R&D générées par le soutien public. Le point crucial pour justifier l'intervention publique réside dès lors dans l'ampleur des retombées des activités de recherche de même que l'horizon temporel sur lequel ces coûts et rendements sont calculés. L'évaluation de la pertinence et de l'efficacité du cadre réglementaire des aides d'État à la RDI dans l'Union européenne indique certaines faiblesses par rapport à celui d'autres pays dans le monde (États-Unis, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, etc.) notamment en termes de complexité des règles et de durée de la mise en œuvre des politiques de soutien. L'étude ENIRI propose des suggestions d'amélioration pour élaborer un système alternatif et conclut par des recommandations politiques.

Intervenant(e)s : Pierre Mohnen (MERIT-University of Maastricht), Reinhilde Veugelers (KU Leuven), Anabela Santos (ULB), Michele Cincera (ULB), Gilles Fombasso (ULB), Serge Durande (Bird and Bird), Claire Dujardin (IWEPS), Virginie Louis (IWEPS) et Florian Maynéris (UQÀM), Xavier Boutin (Compass Lexecon/ULB) et Damien Neven (Graduate Institute Geneva).

Commission 3 : Transfert de technologies, gouvernance et entrepreneuriat

Présidence : Marcus Dejardin (UNamur/UCL) et Manuel Hensmans (ULB)

Les performances des économies, en matière d'innovation et en lien avec leurs capacités entrepreneuriales, sont aujourd'hui régulièrement analysées en référence à la notion d'écosystème. En termes simples, celle-ci met l'accent sur la pluralité et la multiplicité d'acteurs en interdépendance selon une certaine gouvernance, et situés dans un contexte institutionnel ; acteurs, gouvernance et contexte contribuant aux résultats. La notion peut être intéressante pour résoudre quelques paradoxes, dont en particulier celui d'une R&D qui conduirait trop peu

¹ Veugelers, R., Cincera, M. (2015), "How to Turn on the Innovation Growth Machine in Europe", *Intereconomics*, 50(1), 4-9.

à l'innovation et à la création de valeur. Aussi, comment mieux faire ? Quels sont les atouts et les faiblesses des acteurs, de la gouvernance et du contexte institutionnel lorsque ceux-ci sont considérés comme formant les composantes d'un écosystème ? Que mettre en œuvre pour de meilleurs résultats ? La commission 3, sous le thème « Innovation, transfert des technologies, gouvernance et entrepreneuriat », réunit sept contributions variées, apportant chacune des éléments en réponse à cette question de fond servant de fil rouge à ses travaux. Les relations interentreprises en matière de R&D et d'innovation sont mises à l'honneur. On pointera néanmoins plus particulièrement les contributions de Lauriane Dewulf (ULB) et de Hanne Peeters, Julie Callaert et Bart Van Looy (KU Leuven) qui étudient de près les collaborations entre entreprises et milieux académiques en matière de brevets et de co-publications.

Intervenant(e)s : Bernadette Biatour (Bureau fédéral du Plan), Chantal Kegels (Bureau fédéral du Plan), Florence Hennart (DGO6, SPW), Jérôme Danguy (SOGEPA/ULB), Lionel Persyn (SOGEPA), Charles Plaigin (DGO6, SPW), Lauriane Dewulf (ULB), André Spithoven (UGent/BELSPO), Marcus Dejardin (UNamur/UCL), Erik Stam (Utrecht University School of Economics), Thomas Crispeels (VUB), Ilse Scheerlinck (VUB), Bruno Heyndels (VUB), Hanne Peeters (KU Leuven), Julie Callaert (KU Leuven), Bart van Looy (KU Leuven).

Commission 4 : Innovation sociale, entrepreneuriat social et économie sociale

Présidence : Sybille Mertens (ULiège) et Marthe Nyssens (UCL)

Face à la complexité des défis locaux et globaux et à l'incertitude radicale auxquelles nos sociétés sont confrontées, il s'agit de s'interroger sur les transformations économiques, sociales, politiques et culturelles qui peuvent concourir à faire émerger des modèles de développement plus durables. Dans le capitalisme mondialisé et dérégulé des dernières décennies, des groupes de citoyens, des associations, des coopératives, des acteurs du secteur privé et des responsables publics, chacun à sa manière, découvrent ou redécouvrent des possibilités nouvelles de promouvoir simultanément des dynamiques économiques et des finalités sociales dans des champs d'activité très variés (sécurité alimentaire, care, énergie, inclusion sociale, culture, etc.). Ces dynamiques d'innovation peuvent être qualifiées de « sociales », non seulement parce qu'elles génèrent des impacts de nature sociale mais aussi – et peut-être surtout – parce qu'elles modifient le contexte institutionnel – en particulier au niveau du territoire – et interrogent les équilibres fondamentaux dans l'entreprise, entre les différentes parties prenantes, et au sein de nos sociétés, notamment en ce qui concerne les places respectives du marché, de l'État et de la société civile.

Intervenant(e)s : Jacques Defourny (ULiège), Marthe Nyssens (UCL), Cécile de Préval (UNIPSO), Florence Degavre (UCL), Ela Callorda Fossati (UCL), Kévin Maréchal (ULiège), Lou Plateau (ULB), Thomas De groote (Sociale Innovatie Fabriek), Nicolas Chochoy (Institut Godin, CRIISEA – FR), Emmanuelle Besançon (Institut Godin, CRIISEA – FR), Anaïs Périlleux (UCL), Sybille Mertens (ULiège), Charlotte Moreau (ULiège), Mathilde Stokart (ULiège).

Table ronde de clôture (de 15h45 à 17h15)

Ce 22^e Congrès se clôturera par une rencontre inédite entre (1) les présidents de commission, qui rendront compte des travaux de la journée et présenteront leurs recommandations en termes d'innovation ; (2) les représentants du monde de l'entreprise qui dialogueront sur les propositions émises lors du Congrès et (3) les représentants du monde politique qui réagiront aux interpellations formulées à leur égard.

Les personnalités suivantes ont déjà confirmé leur participation :

- Sébastien Deletaille, fondateur et CEO de Real Impact Analytics ;
- Thierry Geerts, directeur de Google Belgique ;
- Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'Enseignement supérieur, des Médias et de la Recherche scientifique (à confirmer) ;
- Laurent Hublet, conseiller en charge de l'Agenda numérique auprès du Ministre Alexander De Croo ;
- Luc Chefneux, conseiller en charge de l'innovation auprès du Ministre Pierre-Yves Jeholet.

Le comité scientifique

Nom	Prénom	Fonction	Affiliation
van Pottelsberghe	Bruno	Professeur	ULB- Solvay Brussels School of Economics and Management
Belleflamme	Paul	Professeur	Aix-Marseille Université et UCL
Cincera	Michele	Professeur	ULB
de Moriamé	Virginie	Chercheuse	Université Ouverte - FWB
Dejardin	Marcus	Professeur	UNamur
Hensmans	Manuel	Professeur	ULB
Mertens	Sybille	Professeure	ULiège
Nyssens	Marthe	Professeure	UCL
Veugelers	Reinhilde	Professeure	KU Leuven
Waelbroeck	Patrick	Professeur	Télécom ParisTech

LES ENJEUX DE L'INNOVATION :

QUELLES POLITIQUES ?

QUELLES GOUVERNANCES ?

22^e EDITION

30 NOV 2017 - ULB

Congrès
des
économistes

Contacts utiles pour la presse

Contact à l'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Secrétariat général du Congrès)

Virginie de Moriamé – Coordinatrice du Congrès
demoriame.virginie@uo-fwb.be – 071/532.909

Delphine Hocq – Chargée de projet
hocq.delphine@uo-fwb.be – 071/ 202.736

Axelle Peppe – Chargée de communication
peppe.axelle@uo-fwb.be – 071/654.277

Contact avec la presse

Marc Chamut – Membre du Comité directeur des Congrès
marc@chamut.com

Président du Congrès

Bruno van Pottelsberghe – Professeur à l'ULB
bruno.vanpottelsberghe@ulb.ac.be

Président.e.s des commissions

Commission 1 : Quelle politique digitale pour favoriser l'innovation ?

Paul Belleflamme – Professeur à Aix-Marseille Université et à l'UCL
paul.belleflamme@univ-amu.fr – +33 6 03 96 22 44

Patrick Waelbroeck – Professeur à Télécom ParisTech
patrick.waelbroeck@telecom-paristech.fr – +33 6 82 55 49 14

Commission 2 : Innovation et politiques publiques

Reinhilde Veugelers – Professeure à la KU Leuven
reinhilde.veugelers@kuleuven.be

Michele Cincera – Professeur à l'ULB
mcincera@ulb.ac.be – 0475/397 412

Commission 3 : Transfert de technologies, gouvernance et entrepreneuriat

Marcus Dejardin – Professeur à l'UNamur et à l'UCL
marcus.dejardin@unamur.be – 0473/289 288

Manuel Hensmans – Professeur à l'ULB
manuel.hensmans@ulb.ac.be

Commission 4 : Innovation sociale, entrepreneuriat social et économie sociale

Sybille Mertens – Chargée de cours à l'ULiège
smertens@ulg.ac.be – 0473 /505 311

Marthe Nyssens – Professeure à l'UCL
marthe.nyssens@uclouvain.be

L'organisateur

L'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles vise à soutenir le développement et l'organisation d'activités d'apprentissage et de formation tout au long de la vie.

Elle remplit ses missions sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

De par son rôle d'ensemblier, l'Université Ouverte a pour objectif d'encourager, d'organiser et de promouvoir la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur (Universités, Hautes Écoles, Établissements de Promotion sociale). Elle vise à favoriser l'accès ou la reprise d'études supérieures pour le plus grand nombre en tenant compte des contraintes et des parcours de vie individuels.

Par ailleurs, elle développe une collaboration étroite avec les structures existantes afin de proposer des formations spécifiques répondant aux besoins de ses partenaires. Elle mène aussi des activités de recherche, organise des conférences et assure des missions de conseil et d'accompagnement méthodologique.

*Université Ouverte de la Fédération Wallonie-Bruxelles- ASBL
Avenue Général Michel 1B
6000 Charleroi*

Coordination :

*Virginie de Moriamé, Conseillère scientifique (demoriame.virginie@uo-fwb.be)
Delphine Hocq, Chargée de projet (hocq.delphine@uo-fwb.be)
Gaëtane Brigano, Secrétariat (brigano.gaetane@uo-fwb.be)*

Les partenaires

